

SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE VALENCE - MOISSAC - PUYMIROL

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

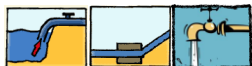
Exercice 2013

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés	4
1.5.	Eaux brutes	4
1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau	4
1.6.	Eaux traitées.....	5
1.6.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2013.....	5
1.6.2.	Production	5
1.6.3.	Volumes vendus au cours de l'exercice	6
2.	Tarification de l'eau et recettes du service	7
2.1.	Modalités de tarification	7
2.2.	Recettes	7
2.3.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	8
2.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)	8
3.	Financement des investissements	10
3.1.	Montants financiers.....	10
3.2.	État de la dette du service	10
3.3.	Amortissements	10
3.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	10
4.	Tableau récapitulatif des indicateurs	11

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

• Nom de la collectivité : SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE VALENCE - MOISSAC - PUYMIROL

• Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Mixte

• Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection du point de prélèvement ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Stockage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribution	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

• Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : BOUDOU, BOURG-DE-VISA, BRASSAC, CASTELSAGRAT, CLERMONT-SOUBIRAN, DURFORT-LACAPELETTE, ESPALAIS, GASQUES, GOLFECH, GOUDOURVILLE, GRAYSSAS, LAMAGISTERE, MALAUSE, MOISSAC, MONTESQUIEU, MONTJOI, PERVILLE, POMMEVIC, SAINT-CLAIR, SAINT-NAZAIRE-DE-VALENTANE, SAINT-PAUL-D'ESPIS, SAINT-VINCENT-LESPINASSE, VALENCE D'AGEN

• Existence d'une CCSPL Oui Non

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en régie
 régie avec prestataire de service
 régie intéressée
 gérance
 délégation de service public : affermage
 délégation de service public : concession

1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 23 557 habitants au 31/12/2013.

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 8 900 abonnés au 31/12/2013 (8 800 au 31/12/2012).

1.5. Eaux brutes

1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève 1 560 000 m³ pour l'exercice 2013.

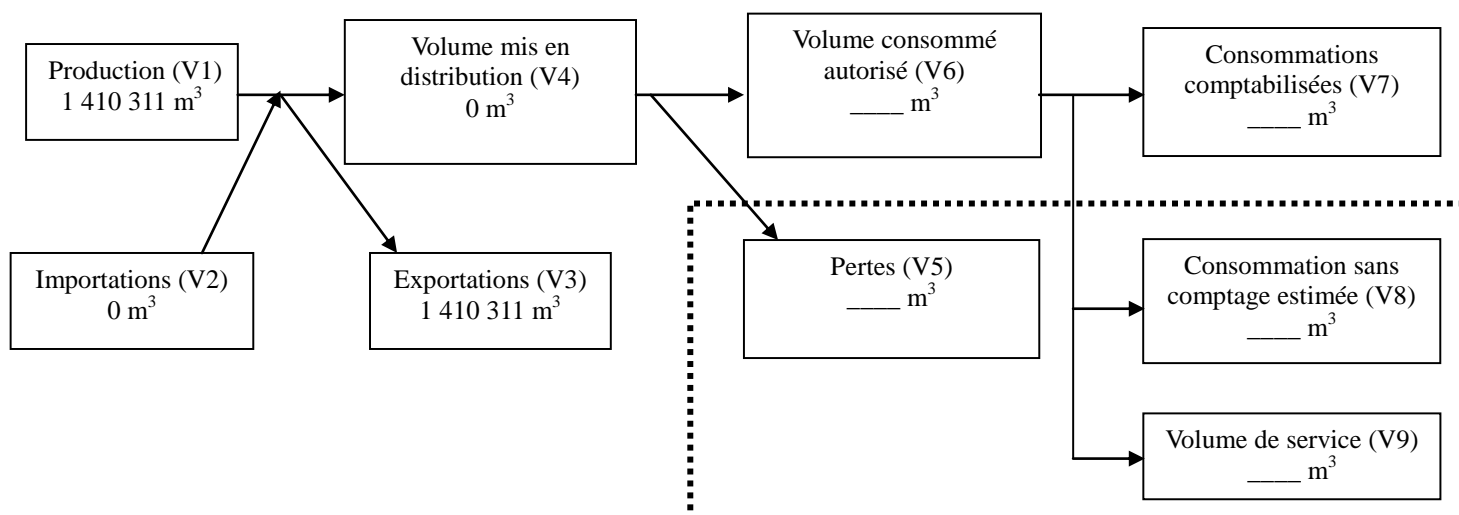
Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux ⁽¹⁾	Volume prélevé durant l'exercice 2012 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2013 en m ³	Variation en %
Prélèvement d'eau Ganau canal				0	
Prises d'eau : site de Ganau				1 560 000	
Total				1 560 000	

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 0%.

1.6. Eaux traitées

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2013



1.6.2. Production

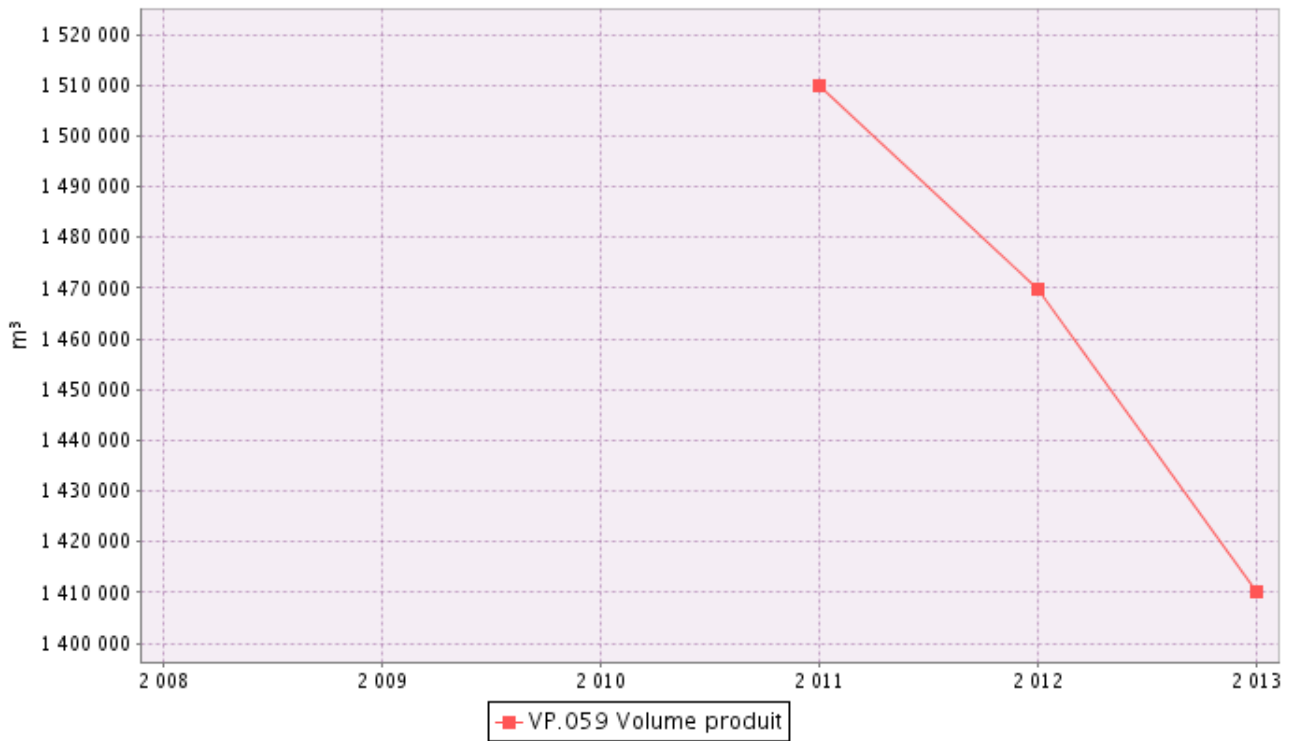


Le service a une station de traitement.

Nom de la station de traitement	Type de traitement
Station de Malause Allée du Canal	Eau de surface Traitement tertiaire avec désinfection

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2012 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2013 en m ³	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2013
Prélèvement d'eau Ganau canal	0	0	___%	40
Prises d'eau : site de Ganau	___	1 410 311	___%	40
Total du volume produit (V1)	1 469 827	1 410 311	-4%	40



1.6.3. Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2012 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2013 en m ³	Variation en %
Service de Valence d'Agén		801 902	
Service de Syndicat de distribution VMP		608 409	
Total vendu à d'autres services (V₃)	1 469 827	1 410 311	-4%

- (1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
- (2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. *Modalités de tarification*



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Tarifs		Au 01/01/2013	Au 01/01/2014
Part de la collectivité			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	De 0 à 10 000 000 m ³	0,2236 €/m ³	0,2386 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA ⁽²⁾	5,5%	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,0547 €/m ³	0,0600 €/m ³

Les volumes vendus sont relevés avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- mensuelle

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- mensuelle

Les volumes facturés au titre de l'année 2013 sont de 1 410 311 m³/an (1 469 827 m³/an en 2012).

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

2.2. *Recettes*



Recettes de la collectivité :

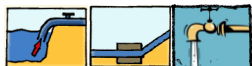
Recettes depuis 01/07/2013

Type de recette	Exercice 2012 en €	Exercice 2013 en €	Variation en %
Recette de vente d'eau en gros		165 247,38	
Autres recettes (mise à disposition des personnels)		19 731,30	
Total des recettes		184 978,68	

Début de la régie 01/07/2013

Indicateurs de performance

2.3. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2012	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2012	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2013	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2013
Microbiologie	6	0	6	0
Paramètres physico-chimiques	9	0	9	0

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2012	Taux de conformité exercice 2013
Microbiologie (P101.1)	100%	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100%	100%

2.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)

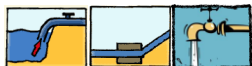
100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2013, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 40 % .

3. Financement des investissements

3.1. Montants financiers



	Exercice 2012	Exercice 2013
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire (Compteurs Valence d'Agen)	—	2 178,50 € HT
Montants des subventions en €		0,00 €

3.2. État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2013 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2012	Exercice 2013
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	—	0 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	0 €
	en intérêts	0 €

3.3. Amortissements



Pour l'année 2013, la dotation aux amortissements a été de 50 934,81 €.

3.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Mise en sécurité installation 1 ^{ère} station	30 000 €	
Mise en sécurité du dépotage des réactifs	15 000 €	
Mise en sécurité pompes d'injection	25 000 €	

4. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2012	Exercice 2013
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	100%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	—%	40%